



Affaire 21-100425

Projet Alimentaire Territorial de La Plaine des Palmistes -
Validation du plan d'action

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 28 mars 2025 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **23**

Absents : 03

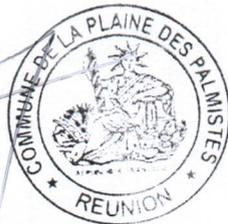
Procurations : 03

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DIX AVRIL
2025

L'an deux mille vingt-cinq le DIX AVRIL à DIX-HUIT HEURE ET DOUZE MINUTES le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Héliette THIBURCE – Emilie NALEM conseillère municipale à Sabine IGOUFE

Publicité faite le 15 avril 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250410-DCM21-100425-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Affaire 21-100425

Projet Alimentaire Territorial de La Plaine des Palmistes - Validation du plan d'action

Promulgué dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) se développent dans de nombreux territoires.

Ainsi, l'article L 111-2-2 du code rural et de la pêche pose le cadre du PAT : « *Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées, à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique, ou dans le cadre d'une démarche collective de certification environnementale prévue à l'article L. 611-6. Ils favorisent la résilience économique et environnementale des filières territorialisées pour une alimentation saine, durable et accessible et contribuent à la garantie de la souveraineté alimentaire nationale.* »

Le PAT de La Plaine des Palmistes, dont la labélisation de niveau 1 est intervenue le 07 juin 2022, est résolument tourné vers l'avenir et la préparation du territoire aux enjeux de la décennie 2030. La volonté est de préserver l'identité exceptionnelle et remarquable d'un village qui comptera demain 10 000 habitants, contre 6 920 aujourd'hui. Les objectifs de développement durable sont prioritaires notamment sur la question de l'autonomie alimentaire, pour laquelle la co-construction du projet alimentaire territorial a donné un cadre stratégique et qui est partagé par tous les partenaires agricoles, associatifs, privés et institutionnels.

Le retour à la terre et le développement de l'agrotourisme sont des axes forts de ce projet. Le foncier agricole, public ou privé, doit pouvoir servir à porter toutes les initiatives porteuses d'une croissance partagée (AMAP, chantier d'insertion agricole, agriculture raisonnée), par la mise en œuvre de diverses initiatives telles que la mobilisation et la préservation des terres agricoles.

La loi pour "l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous" (dite Loi EGAlim) votée fin 2018 vise à permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail et de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Un des volets de cette loi concerne notamment la restauration collective (menu végétarien, favoriser les circuits courts et la qualité, ...). Aussi, les objectifs portés par cette nouvelle loi viennent appuyer ceux du projet communal, en matière d'introduction de produits frais et issus d'une agriculture biologique dans les repas de la cantine scolaire.

A La Plaine des Palmistes, entre 2009 et 2023, l'on assiste à un morcellement et des pertes des zones agricoles (-29%), au confortement des zones naturelles (+6.7%) et à une densification des zones urbanisées (zone U : +10% et zone AU : -33.5%). L'agriculture est soumise à la pression foncière sur les espaces agricoles et laisse apparaître une diminution de la Surface Agricole Utile (SAU) de 19.8% (413 ha). (Source : Recensement Agricole 2020). On a 653 ha de friches identifiés en 2018 (Source SAFER 2018, Charte Agricole de la Plaine des Palmistes) dont 279 ha en cours de valorisation par la Ville.

Sur le plan stratégique, le Projet Alimentaire Territorial de la Ville s'articule autour de quatre enjeux :

- Un territoire productif et durable,
- Un territoire apprenant et compétent,
- Un territoire préservant et valorisant ses atouts patrimoniaux,
- Et un territoire solidaire et inclusif.

Dans le cadre de la mission du BET en charge de la réalisation du PAT, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec l'ensemble des parties prenantes : acteurs locaux (institutions, agriculteurs, associations, populations, ...), partenaires extérieures (la chambre d'agriculture, le Département, la DAAF, ...). Lors du dernier comité de pilotage qui s'est réuni le 14 mars 2025, un plan d'action comprenant 16 actions a été proposé. Ce dernier a validé ce

projet de plan d'action qui s'articule suivant la grille SNANC avec des indicateurs imposés et d'autres que l'on se propose de mettre en place pour le suivi évaluation de notre PAT.

Ainsi, il vous est demandé de valider ce projet de plan d'action qui est joint à la présente et qui aborde tous les axes thématiques.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés et Sabine IGOUFE absente au moment du vote,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PROCEDE** à la validation du plan d'action du Projet Alimentaire Territoriale de la Commune,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme.
Le Maire

Johnny PAVET





PAT DE LA PLAINE DES PALMISTES : POUR LA RECONNAISSANCE DE NIVEAU 2

PLAN D' ACTIONS 2025 - 2029



- OS 1 : Dynamiser le maraîchage sur la commune via le développement de nouveaux systèmes de cultures maraîchères sous serres et en plein champ pour les tubercules (songes, patates douces, conffors...).
- OS 2 : Améliorer la reconnaissance des productions patrimoniales de la commune (goyavier...).
- OS 3 : Encourager les circuits courts et la valorisation locale de la production, notamment via l'approvisionnement de la restauration scolaire et l'organisation collective de la commercialisation.
- OS 4 : Accompagner les solidarités autour de l'alimentation en appuyant notamment les actions de jardin et de boutique solidaires en cours.
- OS 5 : Développer et renforcer les initiatives d'éducation à l'alimentation et à la nutrition sur le territoire (lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaires).

- A - Action
 B - Action/Impact
 C - Impact
 D - Partenariat
 E - Partenariat / Action
 F - Suivi
 G - Suivi / Impact

AXES THEMATIQUES DU PAT	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PAT	ACTIONS	DESCRIPTION RAPIDE DE L'ACTION	PUBLIC CIBLE	NIVEAU DE PRIORITE (1 la plus prioritaire 3 moins prioritaire)	TEMPORALITE	ROLE DU PAT	PORTEUR (le cas échéant)	PARTENAIRES	SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGEES	INDICATEURS		
											Intitulé	T0	Objectif
JUSTICE SOCIALE	OS 4	1 - Structuration et consolidation de l'épicerie sociale et solidaire	Actions liées à la justice sociale	Publics vulnérables, en précarité	1	En cours de réalisation	Accompagnateur	CCAS de La Plaine des Palmistes	- Banque Alimentaire des Mascareignes - ANDES (réseau national des épiceries solidaires)	- Commune (mise à disposition du bâti) - CCAS - CAF - ARS - DEETS	1.3.B - Nombre de personnes concernées par les actions du PAT sur la précarité alimentaire - préciser le ou les type(s) d'action(s)	360	550
SANTE	OS 5	2 - Contribution du PAT à l'offre d'activité de la Maison Sport-Santé de La Plaine des Palmistes	Actions liées à la nutrition et santé	Habitants et publics en parcours de soin	2	Action continue tout au long du PAT	Mise en réseau	CCAS de La Plaine des Palmistes	- Ville de La Plaine des Palmistes (CLS) - Maison Sport-Santé - ARS - DRAJES	- AAP DRAJES - ARS - AAP Collectivités locales (Région...)	2.1.A - Nombre d'actions menées en commun avec le(s) Contrat(s) Local(aux) de Santé (CLS) du territoire (le cas échéant) 2.4.B - Nombre de personnes sensibilisées sur les sujets alimentation-santé - préciser le ou les type(s) d'action(s)	3 90	6 250
EDUCATION A L'ALIMENTATION DURABLE	OS 5	3 - Les ateliers du goût et de l'alimentation durable pour les marmay	Actions liées à l'éducation alimentaire	Scolaires / Jeunes	2	Action continue tout au long du PAT	Mise en réseau	Ville de La Plaine des Palmistes (CLS)	- CCAS - Etablissements scolaires de la Plaine des Palmistes - Rectorat / Education nationale - Maison Sport-Santé - IREN	- ARS - Rectorat - Trousse à projets (GIP Education nationale - Réseau Canopé - FESI) - Fonds pour une Ecole Solidaire et Innovante	3.3.A - Effectifs (périmètre scolaire - primaire et secondaire) concernés par des actions structurantes d'éducation à l'alimentation durable Nombre d'ateliers / visites réalisés	371 0	750 6
LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	OS 5	4 - Organisation d'une bourse aux recettes "vide réfrigérateur" en direction des familles palmyriennes	Actions liées à l'environnement (dont lutte contre le gaspillage alimentaire)	Familles	3	Action continue tout au long du PAT	Co-porteur CCAS	Ville de La Plaine des Palmistes (CLS)	- CCAS - Associations locales - Direction de la communication de la Ville - CIREST - DAAF / ADEME	- AAP DAAF - AAP Département / Région - DRAJES (fonds associatifs) - LEADER (GAL - AD2R)	4.1.A - Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire	521	1 200
FONCIER	OS 1	5 - Reconquête et valorisation des terres agricoles / Installation agricole en production sous serres	Actions liées à l'économie alimentaire (dont foncier, production, transformation, distribution, emploi)	Agriculteur.trice.s en activité ou en projet d'installation	1	Action continue tout au long du PAT	Porteur		- SAFER - Chambre d'Agriculture - Association d'agriculteur.trice.s - SCIC "valorisation agricole"	- Ville de La Plaine des Palmistes - Département - Dispositifs de droit commun TAJ / ADEN / TAG / PIJ - FEADER - LEADER (GAL - AD2R)	5.2.D - Nombre de partenariats formalisés (y compris conventionnement) avec des structures agissant pour le maintien / reconquête du foncier agricole (SAFER, Terres de Lien)	2	3
											Nombre de promesses de commodat (prêt à usage gratuit)	7	15
											Superficie de terres mises en culture (ha)	3	15
PRODUCTION	OS 1	6 - Consolidation et installation de nouveaux.elles agriculteur.trice.s dans une démarche d'amélioration des pratiques à valeur environnementale	Actions liées à l'économie alimentaire (dont foncier, production, transformation, distribution, emploi)	Agriculteur.trice.s en activité ou en projet d'installation	2	Action continue tout au long du PAT	Porteur	- IQUAE - Chambre d'Agriculture - SCIC "Valorisation agricole" - Association d'agriculteur.trice.s	- Département - FEADER - LEADER (GAL - AD2R) - Mesures incitatives : crédit d'impôt	6.1.A - Nombre d'exploitants agricoles sensibilisés au changement de pratiques agricoles et au développement de la labellisation	20	50	
										6.3.F - Nombre d'installations sur le territoire	6	20	
										Nombre d'exploitations agricoles toujours en activité	83 (2020)	83 (2029)	
										Evolution de la production agricole de la commune (superficie/type de productions)	Qualitatif	Qualitatif	
										OS 3	7 - Qualité et authenticité : une production animale à valeur ajoutée (cochons ti Roc, aquaponie, canards gras...)	Actions liées à l'économie alimentaire (dont foncier, production, transformation, distribution, emploi)	Agriculteur.trice.s en activité ou en projet d'installation
TRANSFORMATION - DISTRIBUTION	OS 3	8 - Mise en œuvre opérationnelle d'un Pôle de Transformation et de Conservation (PTC)	Actions liées à l'économie alimentaire (dont foncier, production, transformation, distribution, emploi)	Opérateurs économiques divers, publics en parcours d'insertion, partenaires institutionnels...	1	2027 - 2029	Co-porteur	SCIC Valorisation agricole	- Chambre d'Agriculture - Chambre de Métier et de l'Artisanat - CCIR - SPL Energie Réunion - ADEME - Association d'agriculteur.trice.s - Artisans / Commerçants - Partenaires de la restauration collective - SCIC OSPAAL	- FEDER / FEADER - Banque des Territoires - ADEME - Département - LEADER (GAL - AD2R)	7.2.A - Nombre d'outils de transformation de produits durables et de qualité créés ou maintenus	0	1
											7.3.G - En cas de création d'outils de transformation ou de distribution sous l'impulsion du PAT, chiffres d'affaires (CA annuels réalisés par les dits outils (et idéalement, part du CA correspondant à la rémunération de producteurs du territoire) : en K€	0	2 850
											Volume et typologie des productions transformés (tonnes / an)	0	300
											OS 3	9 - Soutien à l'approvisionnement en circuit court de productions agricoles identitaires et/ou à faible durée de conservation (racines, goyavier, légumes feuilles, F&L qui s'abiment vite...)	Actions liées à l'environnement (dont lutte contre le gaspillage alimentaire)
OS 3	10 - Mise en place d'un marché de producteur.trice.s à La Plaine des Palmistes et participation aux autres marchés de producteurs de l'île	Actions liées à l'économie alimentaire (dont foncier, production, transformation, distribution, emploi)	Agriculteur.trice.s, artisan.e.s en activité ou en projet d'installation	1	Action continue tout au long du PAT	Accompagnateur	Association d'agriculteur.trice.s	- Ville de La Plaine des Palmistes - Chambre d'Agriculture - Association d'agriculteur.trice.s de Sainte-Suzanne - AD2R	- LEADER (GAL - AD2R) - Département	Nombre d'exposants au marché de producteurs	2	10	
										Nombre de manifestations	0	48	



PAT DE LA PLAINE DES PALMISTES : POUR LA RECONNAISSANCE DE NIVEAU 2
PLAN D' ACTIONS 2025 - 2029



- OS 1 : Dynamiser le maraîchage sur la commune via le développement de nouveaux systèmes de cultures maraîchères sous serres et en plein champ pour les tubercules (songes, patates douces, confors...).**
OS 2 : Améliorer la reconnaissance des productions patrimoniales de la commune (goyavier...).
OS 3 : Encourager les circuits courts et la valorisation locale de la production, notamment via l'approvisionnement de la restauration scolaire et l'organisation collective de la commercialisation.
OS 4 : Accompagner les solidarités autour de l'alimentation en appuyant notamment les actions de jardin et de boutique solidaires en cours.
OS 5 : Développer et renforcer les initiatives d'éducation à l'alimentation et à la nutrition sur le territoire (lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaires).

- A - Action
- B - Action/Impact
- C - Impact
- D - Partenariat
- E - Partenariat / Action
- F - Suivi
- G - Suivi / Impact

AXES THEMATIQUES DU PAT	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PAT	ACTIONS	DESCRIPTION RAPIDE DE L'ACTION	PUBLIC CIBLE	NIVEAU DE PRIORITE (1 la plus prioritaire 3 moins prioritaire)	TEMPORALITE	ROLE DU PAT	PORTEUR (le cas échéant)	PARTENAIRES	SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGEES	INDICATEURS		
											Intitulé	TO	Objectif
APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE / EGALim	OS 5	11 - Echanges d'expériences entre professionnels de la restauration collective	Actions liés à la restauration collective	Personnel de la restauration collective, opérateurs économiques	2	2026	Porteur	Ville de La Plaine des Palmistes	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la restauration collective d'autres communes partenaires - Association d'agriculteur.trice.s - CCIR - Association des commerçants de La Plaine des Palmistes - Acteurs de la restauration collective privée 	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de La Plaine des Palmistes - AAP PNA - CCIR 	8.0.1 : % de restaurants collectifs inscrits et ayant réalisé leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs sous la responsabilité des partenaires du PAT1	100	100
											Part achats produits EGALim dont bio (en %) :	4.7	35.0
											Part achats produits bio (en %) :	3.4	10.0
											Part achats de poissons EGALim (en % sur total achats poissons) :	0	5
											Part achats de viandes et volailles EGALim (en % sur total achats viandes/volailles) :	1.3	1.6
8.3.C : Nombre de producteurs accompagnés pour approvisionner la restauration collective du territoire (directement et/ou par la mise en relation avec des distributeurs)	0	20											
EMPLOI	OS 1	12 - Investissement en formation qualifiante dans le champs des services innovants en matière d'agriculture et de transformation agroalimentaire	Actions liées à l'économie alimentaire (dont foncier, production, transformation, distribution, emploi)	Publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle	1	2026 - 2029	Accompagnateur	SCIC Valorisation agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - DAAF - Région - Chambre de Métier et de l'Artisanat - Lycées agricoles - MFR 	<ul style="list-style-type: none"> - Région (CPRDFOP - Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles) - OPCO / Coopératives agricoles 	9.1.F - Nombre d'emplois créés dans le cadre de projets en lien avec le PAT	1	12
ENVIRONNEMENT	OS 1	13 - Sensibilisation aux démarches de gestion raisonnée de la ressource en eau (retenue collinaire, sensibilisation, schéma directeur irrigation & construction du réseau d'irrigation...)	Actions liées à l'environnement (dont lutte contre le gaspillage alimentaire)	Opérateurs économiques divers (agriculteur.trice.s en activité ou en projet, restaurateurs, acteurs de la transformation / distribution...)	3	Action continue tout au long du PAT	Porteur	<ul style="list-style-type: none"> - Office de l'Eau - SAFER - Chambre d'Agriculture - Parc National de La Réunion - DAAF - DEAL 	<ul style="list-style-type: none"> - Département - Office de l'Eau - ADEME - FEADER - LEADER (GAL - AD2R) 	10.4A - Nombre d'actions pour le suivi et la protection de la ressource en eau	0	5	
		14 - Préservation de la biodiversité par la plantation de haies (mellifère, productif, PAPAM...)	Actions liées à l'environnement (dont lutte contre le gaspillage alimentaire)	Agriculteur.trice.s en activité ou en projet d'installation	2	2026 - 2027	Co-porteur	<ul style="list-style-type: none"> - Associations d'agriculteur.trice.s - Parc National de La Réunion - Département (structuration filière PAPAM) - DAAF / DEAL - ARB - ARMEFLHOR - APLAMEDOM / PAPAM Péi 	<ul style="list-style-type: none"> - DAAF (Pacte Haies) - Etat (Fonds Vert) - LEADER (GAL - AD2R) 	Nb de mètres linéaires de haies plantées	0	1 600	
TRANSVERSAL	OS 2	15 - Accompagnement à la création d'un collectif d'agriculteur.trice.s moteur pour la préservation d'une agriculture palmyloisaise	Actions transversales à plusieurs thématiques	Agriculteur.trice.s en activité ou en projet d'installation	1	2025	Accompagnateur	<ul style="list-style-type: none"> - Associations d'agriculteur.trice.s d'autres communes partenaires - Chambre d'Agriculture - AD2R 	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de La Plaine des Palmistes - Département - LEADER (GAL - AD2R) 	Nombre d'adhérent.e.s du collectif	0	15	
		16 - Le far far de La Plaine des Palmistes : répertoire des "ambassadeurs du PAT"	Actions transversales à plusieurs thématiques	Habitants	3	Action continue tout au long du PAT	Coordinateur	<ul style="list-style-type: none"> - DAAF - Chambres consulaires - Association de commerçants - Opérateurs économiques de la commune - Associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Département - LEADER (GAL - AD2R) 	Nombre de portraits acteurs	0	20	